

>>> IDENTITÉ

Nom et prénom : _____ Tél : _____
 Fonction : _____ Courriel : _____
 Établissement / Structure : _____ Site internet : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____

>>> GROUPE – Vous adhérez en tant que (1 seul choix)

- Groupe 1 : auteurs, autrices, dessinateurs, dessinatrices, traducteurs, traductrices
 Groupe 2 : éditeurs, éditrices
 Groupe 3 : libraires
 Groupe 4 : manifestations littéraires et acteurs de la médiation
 Groupe 5 : lecture publique
 Groupe 6 : patrimoine
 Groupe 7 : personnalités qualifiées et autres structures du livre et de la lecture

>>> MONTANT DE LA COTISATION

<input type="checkbox"/>	Collectivités publiques de moins de 5 000 habitants	20 €
<input type="checkbox"/>	Collectivités publiques de 5 001 à 20 000 habitants	50 €
<input type="checkbox"/>	Collectivités publiques de 20 001 à 50 000 habitants	80 €
<input type="checkbox"/>	Collectivités publiques de plus de 50 000 habitants	180 €
<input type="checkbox"/>	Librairies, maisons d'édition, associations, organismes professionnels et autres établissements publics (universités, EPCC...)(*)	40 €
<input type="checkbox"/>	Librairies, maisons d'édition, associations, organismes professionnels et autres établissements publics (universités, EPCC...)(*) adhérents de Libraires d'en haut, de l'Association des éditeurs des Hauts-de-France ou du Réseau des Maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires des Hauts-de-France (fournir un justificatif) bénéficiant du <u>tarif adhérent d'une association conventionnée avec l'Agence</u> . Toutefois, l'adhésion à plein tarif reste possible pour ceux et celles qui le souhaitent.	15 €
<input type="checkbox"/>	Auteurs, autrices, dessinateurs, dessinatrices, traducteurs (*)	10 €
<input type="checkbox"/>	Auteurs, autrices, dessinateurs, dessinatrices (*) adhérents de l'Association des écrivains des Hauts-de-France (fournir un justificatif) bénéficiant du <u>tarif adhérent d'une association conventionnée avec l'Agence</u> . Toutefois, l'adhésion à plein tarif reste possible pour ceux et celles qui le souhaitent.	5 €
<input type="checkbox"/>	Adhérents à titre individuel (*)	10 €

(*) en cas de première adhésion, prenez préalablement contact avec nous afin de connaître les critères de référencement et le règlement intérieur de l'Agence (administration@ar2l-hdf.fr)

>>> PAIEMENT

Le montant de la cotisation est à régler par chèque à l'ordre de l'AR2L Hauts-de-France ou, par virement ou mandat à l'AR2L Hauts-de-France au numéro de compte suivant :

Crédit Coopératif Amiens, IBAN : FR76 4255 9100 0008 0221 9463 617, code BIC : CCOPFRPPXXX

- Je joins un chèque en règlement de ma cotisation
 Je règle par virement bancaire
 Je souhaite recevoir une facture
 Je règle par mandat administratif sur envoi de facture

Date, signature, cachet :

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles sont destinées au secrétariat et font également l'objet d'un traitement informatique puisqu'elles sont conservées dans nos bases de données internes. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez contacter directement l'AR2L Hauts-de-France (administration@ar2l-hdf.fr ou 03.22.80.17.64).